Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Deux lycées avignonnais parmi les 200 établissements à rénover prioritairement en France



Le lycée Théodore Aubanel et le lycée polyvalent Philippe de Girard, tous deux situés à Avignon, figurent parmi les 200 premiers établissements à rénover prioritairement en France. Cette liste vient d'être dévoilée par le ministère de l'Education nationale.

Le lycée Aubanel a été construit à partir de 1800. Il accueille 1 600 élèves sur les 17 796m² SHON (Surface hors œuvre nette) du site. Actuellement, le cabinet d'architecture marseillais I-Lot intervient déjà pour le compte du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la réhabilitation et le rénovation énergétique du lycée Aubanel à Avignon. Ce projet comprend un réaménagement de l'internat, la restructuration des espaces administratif et professeurs, la création de salles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

d'enseignements techniques et professionnels et la mise en accessibilité de l'établissement vauclusien.
Pour sa part, le lycée Philippe de Girard a vu le jour en 1965. Sa capacité est également de 1 600 élèves. Il s'étend sur 26 665m² SHON et a fait notamment l'objet d'une restructuration complète à partir de 2024.

Paca en 4e position

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 20 lycées sont concernés par ces futures opérations de réparation ou de rénovation établies à partir de la consultation des lycéens menée sur une plateforme dédiée.
La principale région concernée en nombre d'établissements est l'Île-de-France (31 lycées). Suivent la région Auvergne-Rhône-Alpes (27) et l'Occitanie (26) qui devance la Région Sud.

Entre 4 et 5 milliard d'euros

En métropole, on retrouve derrière les Hauts-de-France (19 lycées), la Nouvelle-Aquitaine (17), le Grand Est (16), la Bretagne (8), le Centre-Val de Loire (8), la Bourgogne-Franche-Comté (7), la Normandie (7), les Pays de la Loire (6) et la Corse (3). A cela s'ajoute les régions d'outre-mer avec la Réunion (2 lycées), la Guyane (1), la Martinique (1) et Mayotte (1).
L'enveloppe totale consacrée par l'Etat à ce plan de rénovation serait compris entre 4 et 5 milliards d'euros. Son financement s'appuierait en partie sur un relèvement du plafond du Livret A.